

Attribution des sièges au sein des apparentements

Répartition des sièges de l'apparement A - Apparement Radical - Libéral :

Nombre de sièges à répartir : 24

$$\text{Quotient du groupe : } \frac{32'512}{24 + 1} = 1'301$$

arrondi à l'entier supérieur

Répartition no. 1

Listes de partis et apparements		Suffrages	:	Quotient =	Sièges
Lis 1	Parti radical-démocratique	17'987		1'301	13
Lis 2	Parti libéral-ppn neuchâtelois	14'525		1'301	11
Nombre de sièges encore à répartir : 24 - 24 = 0					24